

Division des personnels enseignants

Marseille, le 9 octobre 2026

Affaire suivie par :
Jean-Claude MASINI
Laury GUERRINI
Nadine ANDRAUD
ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr

28-34, Boulevard Charles Nédélec
13231 Marseille cedex 1

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale
des Bouches-du-Rhône

à

Mesdames et Messieurs les instituteurs
Mesdames et Messieurs les professeurs des écoles

s/c de

Mmes et M. les inspecteurs de l'Education Nationale

Mmes et M. les principaux de collège

Mmes et M. les directeurs adjoints chargés de SEGPA

OBJET : Ouverture de la campagne des demandes d'aménagement du poste de travail et d'affectation sur poste adapté – Rentrée scolaire 2027

La campagne de demandes au titre du dispositif d'accompagnement des personnels confrontés à des difficultés de santé est ouverte pour la rentrée scolaire 2027.

Cette année, les demandes doivent obligatoirement être déposées en ligne via le portail académique Colibris, accessible depuis ESTEREL.

Calendrier :

- Ouverture de la campagne : 14 octobre 2026 ;
- Date limite de dépôt des demandes : 11 décembre 2026, délai de rigueur.

Pour les personnels du premier degré, la procédure comprend également la transmission d'un dossier médical par voie postale au service de médecine de prévention, au plus tard le 11 décembre 2026.

Les personnels concernés sont invités à se reporter à la circulaire académique publiée au bulletin académique n°1100 du 9 octobre 2026 pour prendre connaissance des conditions d'accès au dispositif, des mesures proposées et de l'ensemble des modalités de dépôt des demandes.

Il est recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour effectuer ces démarches.



Jean-Yves BESSOL